

M AUGE Sylvain
SAS DES MAISONS POUR DEMAIN
Route de Carlane
lieu dit Maleville
46250 CAZALS

Le 12/04/2023

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que, conformément à la facture n°23, le montant de votre cotisation pour l'année 2023 est de :
275.00 Euros.

Son règlement se fera selon l'échéancier suivant :

Echéance	Date	N° Règl.	Mode	Montants (Euros)
1	22/02/2023	18423	Prélèvement automatique SEPA	68.75
2	24/05/2023	18424	Prélèvement automatique SEPA	68.75
3	23/08/2023	18425	Prélèvement automatique SEPA	68.75
4	22/11/2023	18426	Prélèvement automatique SEPA	68.75
Reste à payer				206.25

Conformément à votre demande, les prélèvements sont effectués sur votre compte IBAN :

FR76 1313 5000 8008 0074 6104 359

Les identifiants associés aux prélèvements SEPA vous concernant sont :

Nom du créancier	: CAPEB 46 - LOT
Identifiant créancier SEPA (ICS)	: FR96ZZZ85301B
Référence unique du mandat (RUM)	: DEP046A417125

En cas de réclamation relative à vos prélèvements SEPA, adressez-vous à votre syndicat.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PS : En cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de nous transmettre, dès aujourd'hui, un nouvel IBAN et une nouvelle autorisation de prélèvement SEPA.